



Du 10 au 13 avril à Cognac

FESTIVAL DU FILM POLICIER

Tél. : 05 45 82 10 71

www.festival.cognac.fr

Du 14 au 20 avril à Caen

FESTIVAL DU FILM COURT 2003

Tél. : 02 31 82 29 87

www.film-court.com

Le 22 avril au Cinéma des Cinéastes

PROJECTION NUMERIQUE DE FILMS SELECTIONNES A I-DIFF

Entrée ouverte aux adhérents de la CST.

Renseignements : Etienne Traisnel

Tél. : 01 45 23 08 16 - Email : e.traisnel@ortech.fr

www.i-diff.com

Du 29 au 30 avril à Marseille

JOURNEES NATIONALES DU RIAM 2003

Ces journées nationales du réseau Recherche et Innovation en Audiovisuel et Multimédia (RIAM) sont les premières organisées en deux ans d'existence. Le programme des conférences s'articulera autour de trois grandes problématiques relatives aux contenus audiovisuels et multimédias.

www.cnc.fr/riam

Du 12 au 18 mai à Laval

LAVAL VIRTUAL 2003

5ème édition de ces rencontres internationales portant sur la réalité virtuelle

Tél. : 02 28 53 00 45

www.laval-virtual.org

Du 14 au 24 mai à Cannes

MARCHE INTERNATIONAL DU FILM

Tél. : 01 53 59 61 30

www.cannesmarket.com

Du 14 au 25 mai à Cannes

FESTIVAL DE CANNES

Tél. : 01 53 59 61 00

www.festival-cannes.com

édito

Organiser ces Dixièmes Rencontres a été un triple challenge. Le temps nous était compté (le Comité d'Administration n'a donné son feu vert qu'en décembre), les volontaires étaient en nombre réduit et le sujet choisi vaste et parfaitement d'actualité.

Le jour J, l'ouverture de Daniel Goudineau et Claude Forest a efficacement planté le décor. Beaucoup de participants ont découvert les chiffres de l'exploitation, des ventes télévision et DVD.

Les débats de la journée ont été instructifs et animés, la soirée de clôture nous a fait découvrir des créateurs encore peu reconnus du grand public mais extrêmement passionnés et passionnants.

Durant cette journée, un point a été fait sur de nombreux aspects de la distribution et quelques perspectives abordées.

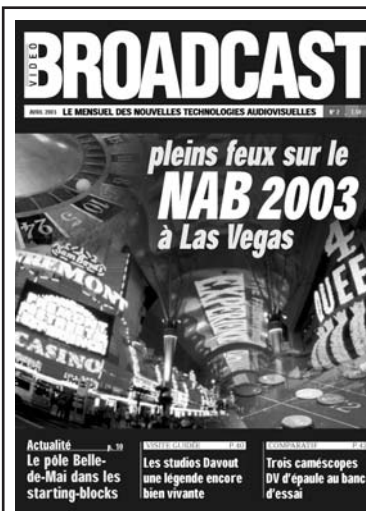
Pendant ces Rencontres, dans un domaine où la technique et l'économie sont imbriquées étroitement, la CST n'avait pas à apporter "une" réponse, "une" solution ; la CST a reprécisé son rôle de partenaire technique et, à terme, d'indicateur économique.

C'est par l'équilibre délicat mais indispensable entre la richesse associative, la compétence des permanents et le partenariat avec les instances gouvernementales que la CST pourra continuer à faire évoluer sa position d'interlocuteur incontournable dans les nouvelles technologies.

Cela nécessitera beaucoup de volonté, d'énergie et de diplomatie...

Encore un grand merci à toute l'équipe de bénévoles et de permanents qui ne se sont pas ménagés pour ces Dixièmes Rencontres.

PASCAL CHÉDEVILLE



VOUS RECEVREZ
COURANT AVRIL
BROADCAST
(MENSUEL N° 2)
AVEC LE COMPTE-
RENDU DES
DIXIÈMES
RENCONTRES



LES 10ÈMES RENCONTRES DE LA CST "LES FUTURS DE LA DISTRIBUTION"

PAR DOMINIQUE BOUYALA-DUMAS



Jean Menu, Claude Forest, Daniel Goudineau et Pierre-William Glenn

Les 10èmes Rencontres se sont déroulées au Forum des Images le Lundi 3 mars 2003, entre 9h et 23h30, dans une ambiance studieuse, feutrée et éclectique.

Ambiance studieuse tout d'abord car le sujet était vaste et fédérait un nombre d'intervenants impressionnant.

Hormis les discours du Président Pierre-William Glenn et de Jean Menu représentant le CNC, ainsi que la conférence d'ouverture assurée avec brio par Daniel Goudineau puis Claude Forest, les ateliers ont réuni pas moins de 33 professionnels venus donner leur point de vue, venus aussi échanger et partager.

Nous avons eu le loisir de bien comprendre les avantages de la distribution numérique tant au niveau cinématographique, gestion de la post-production, gestion de la distribution, qu'au niveau des fictions TV. A même été abordée la publicité et l'apport évident qu'elle retirerait d'une diffusion numérique, en termes de gestion des données, sondages et statistiques, etc...

Nous avons aussi mieux perçu les réticences de certains, et non des moindres puisqu'il s'agit en grande majorité des exploitants, réticences dues, moins à un manque d'ouverture et de modernité qu'une conscience d'une économie encore inexistante de cette nouvelle technologie et de son exploitation.

Le peu de distributeurs et d'exploitants présents à ces Rencontres nous a donné un vrai regret et nous a fait doublement apprécier la présence de certains, telle



Edouard Villand, Daniel Borenstein, Jean-Baptiste Fontanarosa, Jean-Jacques Compère, Michel Baptiste, Antoine Adam et Jean-Michel Billaut

Régine Vial (Les Films du Losange) ou encore Ken Legargeant (exploitant de Cabourg, Saint-Malo et Saint-Gilles Croix de Vie), le lundi étant une journée réservée à la programmation, monopolisant les uns face aux autres derrière leur téléphone de bureau.

Ceci étant, la présence des deux personnes citées plus haut m'amène à évoquer les deux ateliers de l'après-midi, auxquels j'ai assisté, et au cours desquels j'ai pu apprécier l'intervention de l'un puis de l'autre.

Régine Vial avait acceptée l'invitation de Jean-Jacques Compère à l'atelier intitulé : "Interaction entre Distribution, Moyens Techniques et Montages Financiers".

Savamment entourée de bon nombre de compétences, venues de différents horizons, la parole a été donnée tout d'abord à Michel Baptiste afin que soit fait de façon concise et précise un panorama rapide de la situation technique.

Avec les connaissances qu'il continue de réunir depuis de longues années et le recul dont il jouit, Michel Baptiste nous présente la situation du numérique dans l'audiovisuel d'aujourd'hui.

Les tournages continuent de se faire en 35mm ou encore en Super 16mm, donc relèvent plutôt du photochimique.

Le montage est désormais passé au numérique alors que l'étalonnage reste pour 70% dans le giron du traditionnel, laissant l'étalonnage numérique émerger lentement.

Le tirage des copies en 35mm est en hausse, il n'est pas rare de voir des sorties de film avoisinant les 1000 copies/France. Chiffre rarement atteint dans le passé.

L'exploitation reste totalement en traditionnel, les salles sont équipées de projecteurs 35mm. Seuls 4 projecteurs numériques ont été installés en France.

Face à cette présentation rapide, Hugues de Chastellux, ancien de l'IFCIC, revient sur des questions de coût.

Au regard de la production, le numérique n'affiche pas forcément un surcoût considérable. Par contre la phase d'étalonnage, si elle est réalisée en numérique, peut atteindre des sommes incomparables au traditionnel : 150 000 euros (1.000.000 Frs) contre 30 000 euros (200.000 Frs). Seules les grosses

productions peuvent, aujourd'hui, s'offrir ce luxe.

En ce qui concerne la diffusion du film en numérique, il est maintenant évident que le DVD est en train de prendre le pas sur la vidéo VHS.

Régine Vial intervient pour développer un point de vue,

relativement insolite parmi ces discours techniques, celui de la défense des auteurs.

Le travail de distribution effectué par Les Films du Losange, est essentiellement tourné vers le cinéma d'auteurs. Difficile de faire face aux énormes machines américaines qui tirent, comme on l'a dit, à plus de 1000 copies.

Et justement, selon Régine Vial, la distribution numérique va permettre de sortir encore plus de films et rendre encore plus difficile la mise en évidence des films d'auteurs.

Aujourd'hui, la situation est déjà très critique. Maintenir un film d'auteur à l'affiche plus d'une ou de deux semaines relève de l'exploit, tant au niveau de la programmation que du coût des frais d'édition (publicité, presse, technique).

Selon elle, la nécessité de la diffusion numérique en salle ne se fait pas assez sentir aujourd'hui. Le son et l'image sont à un niveau de qualité excellent. Le réseau Art & Essai accomplit un travail exceptionnel et remplit parfaitement sa mission. Le DVD est devenu un objet dérivé très important tant pour les distributeurs qui peuvent développer l'œuvre en présentant d'autres aspects du film et de son auteur, mais aussi pour les cinéphiles et donc les acheteurs. Les Films du Losange songent d'ailleurs à éditer eux-mêmes leurs DVD.

D'après des discussions fréquentes qu'elle entretient avec des exploitants, Régine Vial constate que le débat du numérique est encore très absent des préoccupations de ceux-ci.

Peut-on alors y voir un intérêt juridique qui permettrait d'harmoniser la distribution au niveau de l'Europe ?

C'est le sens de l'intervention de Maître Julie Rodrigue, spécialiste des Droits d'Auteurs, de la Propriété Artistique et Intellectuelle.

Il est devenu difficile de raisonner en "franco-français" devant les directives communautaires dont la plus récurrente en la matière est le développement maximal de la circulation de l'information.

Face à cette directive, il est nécessaire de revoir la protection des droits d'auteurs, les droits de communication publique (par l'effet du numérique) et les droits de distribution.

La communauté européenne recommande une harmonisation entre les pays membres



Christophe Lacroix, Patrick Kermarrec, Christian Ninaud et Matthieu Sintas



Gilles Flourens, Jean-François Gervais et Cyrille Vergely

afin d'avoir une action efficace en matière de défense des droits d'auteurs mais, dans un souci de non ingérence, désire que chaque pays soit décideur. Difficile contradiction.

Se mettent alors en place quelques principes nouveaux, notamment celui de l'épuisement des droits. Notion difficile à comprendre en France et qui relève plus du droit anglo-saxon.

Ce principe est préconisé pour les pré-ventes sur le territoire européen, jusqu'à épuisement des droits d'auteurs, ceci afin de favoriser la libre circulation de l'œuvre.

Cette directive est accompagnée d'une liste d'exceptions, en date du 22 mai 2001, entre autres celle de ne pas considérer de droits d'auteurs sur des appareils qui mémorisent des œuvres afin de mieux les restituer.

La liste reste encore à détailler et la délicate notion de protection des droits en même temps que le désir d'harmoniser la libre circulation de l'œuvre, encore à approfondir quand la parole est donnée à Sylvie El Sayegh, de Cofiloisirs, organisme bancaire aidant au financement d'œuvres cinématographiques.

Pour le secteur bancaire, les éléments à prendre en considération sont plus simples : il leur faut le budget du film et le plan de financement.

Il est vrai qu'en ce moment, le financement des œuvres connaît quelques problèmes majeurs, tels que la crise de Canal+ et le manque de renouvellement dans les solutions de financement.

Le producteur doit trouver impérativement d'autres apports financiers et le DVD est sans doute une bonne solution.

Le problème réside principalement dans le fait que l'on manque de recul. Nous sommes toujours en train de mesurer les effets négatifs sans pouvoir voir nettement les perspectives d'avenir.

La banque OBC, en la personne de Jean-Yves Tirel, se demande qui va financer le développement du numérique ?

Il est difficile d'imaginer que la charge financière puisse peser sur les exploitants qui ont déjà beaucoup investi ces dix dernières années.

Il semble, comme le dit Sylvie El Sayegh, que l'on manque de temps pour avoir une vision claire sur les perspectives des dix prochaines années.

Mais peut-on avoir le temps d'attendre ?

Des questions intéressantes qui n'ont pas toutes trouvé réponse.

Mais je reste imprégnée de deux points de vue, celui de Régine Vial et de sa foi dans le travail des auteurs, la technique doit suivre et non pas précéder.

Celui de Julie Rodrigue, que l'on puisse favoriser la circulation de l'œuvre au sein de l'Europe, et peut-être alors trouver une solution au renouvellement du financement, tout en conservant le délicat équilibre de la défense et de la protection des droits d'auteurs.

Le second atelier de l'après-midi réunit, sous l'égide de Pierre Rossillon, CST, d'une part Ken Legargeant et le projet ADN, développement de l'équipement numérique dans un réseau européen de salles de cinéma, et d'autre part Richard Patry de la Fédération Nationale des Cinémas Français.

Ken Legargeant commence par citer une phrase d'un de ses anciens professeurs de Vaugirard, grand maître incontesté aujourd'hui : Jean Vivié.



Yves Louchez, Daniel Lecomte et Vania Conan

“La technique propose, l'économie dispose”.

La situation actuelle semble ainsi résumée. Si l'on maîtrise les solutions techniques, on reste dans l'expectative en ce qui concerne la viabilité économique.

Ken Legargeant, désireux de conjurer le sort, préfère “monter dans le train” et parle d’“expérience prototype”.

ADN réunit un maillage de salles de cinéma de bon nombre de pays européens. Elles s'engagent à diffuser un film numérique par mois. L'achat du projecteur numérique (jusqu'au serveur) est financé à 1/3 ADN et 2/3 par la salle (subventions ou autres).

Ce projet est destiné à mesurer la faisabilité d'un tel processus, tant au niveau technique qu'au niveau économique et de mettre en évidence les problèmes qui ne manqueront pas de se poser tout au long de ces deux années d'expérience.

Quant à Richard Patry, il préfère pour le moment rester sur le quai et regarder ce train “prototype” pour deux raisons simples : depuis 5 ans, les choses n'ont pas beaucoup évolué. Il pense par ailleurs que ces expérimentations vont coûter très cher, ne pouvant s'appuyer sur aucun schéma économique, ni même une ébauche.

Ceci est le premier volet, l'aspect économique.

Le second relevant de la technique, Richard Patry reconnaît qu'aujourd'hui on est arrivé à résoudre les contraintes les plus importantes, et cet aspect ne constitue pas le problème essentiel.

Il serait, d'après lui, d'ordre politique,



Vincent Meilhac et Jean-Yves Tirel



Michel Baptiste



Julie Rodrigue



Jean-Jacques Compère



Richard Patry et Ken Legargeant



Sylvie El Sayegh



Régine Vial



Hugues de Chastellux

SOIRÉE DE CLÔTURE "L'ART DU MAKING OF"



AVEC LA PARTICIPATION DE
(DE GAUCHE À DROITE SUR LA
PHOTO DU BAS) :

JACQUES DESSITES,
OLLI BARBÉ,
JEAN DE TRÉGOMAIN,
JEAN-PAUL SALOMÉ,
SERGE DILOY,
VÉRONIQUE GODÉ
ET JEAN SEGURA



soulevant ainsi le troisième volet de son intervention.

Quel est l'intérêt pour l'exploitant et également pour le spectateur de voir un changement dans la technologie de diffusion des œuvres ?

Le spectateur ne vient pas au cinéma pour admirer la technologie de la cabine de projection, mais pour admirer l'œuvre sur l'écran. Aujourd'hui le résultat est qualitativement tout à fait acceptable, le besoin de "plus" ne se fait pas sentir.

Les exploitants doivent être les gardiens du temple.

L'ambiance feutrée est sans doute due au capitonnage des salles et couloirs du Forum des Images, comme dans un studio d'enregistrement, nous permettant ainsi de nous sentir dans l'excellence de la qualité.

Un grand merci tout d'abord à l'équipe du Forum, à Laurent Violette, Martine Suiwant et tous les autres, qui savent chaque année

nous recevoir avec beaucoup de soin, d'attention, de discrétion et d'efficacité.

L'ambiance éclectique réside indiscutablement dans le thème de la soirée de clôture.

Qui aurait pu prédire qu'une soirée pouvait se monter autour du making of ?

Ce dernier est de toute évidence parvenu aujourd'hui à maturité et nos invités ont su parfaitement nous montrer à quel point nous n'avons plus à faire au : "gadget + du film" mais à un véritable art à part entière.

Comment nous faire passer des images du film à celles montrant sa fabrication, double jeu du rêve et de la réalité, comment passer d'un état émotionnel à un autre, tantôt les images définitives du film nous plongent dans l'état de spectateur-rêveur, tantôt les images nous dévoilent leur fabrication, nous permettant de nous approcher des mains du créateur, du mouleur, du sculpteur, du photographe.

Tel l'artisan du rêve, nous voici projeté dans les coulisses.

Voilà que l'on peut voir l'invisible, la face cachée, et percer un pan du mystère.

Quelque chose d'envoûtant, qui atteint son paroxysme quand le making of choisit de raconter un tournage qui relève de l'exploit comme *Himalaya* ou *le Peuple Migrateur*.

Comme le vol de ces oies sauvages, les visiteurs ont pu, tout au long de cette journée, survoler les grands sujets qui resteront pour les dix ans à venir de toute première importance pour les professionnels de l'image et du son.

Merci à Pascal Chedeville d'avoir su aller jusqu'au bout de ces Rencontres, dans des conditions difficiles.

Leur succès nous a largement démontré la valeur de sa détermination et la qualité de son équipe.

Standard :

01 53 04 44 00 - Fax : 01 53 04 44 10

Association :

01 53 04 08 08 - Fax : 01 53 04 44 19

Président : 01 53 04 44 06ylouchez@cst.fr

01 53 04 44 05

jmadam@cst.fr

01 53 04 44 12

pebaratange@cst.fr

01 53 04 44 15

abesse@cst.fr

01 53 04 44 07

dcoffinet@cst.fr

01 53 04 44 05

tdelpit@cst.fr

01 53 04 44 09

dbdumas@cst.fr

01 53 04 08 08

fmanescau@cst.fr

01 53 04 44 11

jmmartin@cst.fr

01 53 04 44 02

prossillon@cst.fr

01 53 04 44 14

vseine@cst.fr

01 53 04 44 06

msintas@cst.fr

01 53 04 44 08

COMMISSION SUPERIEURE TECHNIQUE DE L'IMAGE ET DU SON

22-24, avenue de Saint-Ouen 75018 Paris

Tél. : 01 53 04 44 00 - Télécopie - Fax : 01 53 04 44 10

Email : cst@cst.frSite web : www.cst.fr

Photographies : Frank Ferran, Michel Prik

Direction de la Publication : Yves Louchez

Coordination et Réalisation : Fabienne Manescau

News de la vie associative : Dominique Bouyala-Dumas

Secrétariat de Rédaction : Valérie Seine

Imprimerie : Sponsor Graphic Colombes ISSN 9755

Dépôt légal Avril 2003